

Tableau des modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Intitulé du diplôme : **DIPLÔME DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES**
 Intitulé école :
 Intitulé parcours : **2ème année Architecture Urbanisme Etudes Politiques - interne**

Finalité du diplôme : **Professionnelle**

Type formation : Formation initiale Formation en Alternance Contrat prof
 Formation continue Formation Alternance, Apprentissage
 Formation EAD

Date approbation CEVIE : 12/09/2024

Date validation CA : 24/09/2024

Unité d'enseignements et matières	Mutualisation	Choix	Nombre heures présentiel étudiant	Coefficient = crédits (ECTS)	Type d'évaluation	Note seuil
	si enseignement mutualisé indiquez le nom et l'année d'études du parcours concerné (par ex : A4 DPC)	Précisez : O pour obligatoire X pour matière à choix F pour facultatif		Le nombre indiqué sera le coefficient pondérateur Le nombre total de crédits sur l'année totalisera 60 crédits	Précisez : E pour une épreuve terminale D pour dossier à rendre O pour oral CC pour contrôle continu VSN pour validation sans note Les évaluations E (E:D, E:O, ou E:D/O) donnent lieu à session 2 (rattrapage)	
UE/Enseignements suivis à l'ENSAG				60		
Moyenne annuelle ENSAG (enseignements de la licence 1)				60		09.99
Total			#REF!	#REF!		

Commentaires Facultatifs :

Tableau des modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Intitulé du diplôme : **DIPLÔME DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES**

Intitulé école :

Intitulé parcours : **2ème année Architecture Urbanisme Etudes Politiques - externe**

Finalité du diplôme : **Professionnelle**

Type formation :

Formation initiale

Formation en Alternance Contrat prof

Formation continue

Formation Alternance, Apprentissage

Formation EAD

Date approbation CEVIE : 12/09/2024

Date validation CA : 24/09/2024

Unité d'enseignements et matières	Mutualisation	Choix	Nombre heures présentiel étudiant	Coefficient = crédits (ECTS)	Type d'évaluation	Note seuil
	si enseignement mutualisé indiquez le nom et l'année d'études du parcours concerné (par ex : A4 DPC)	Précisez : O pour obligatoire X pour matière à choix F pour facultatif		Le nombre indiqué sera le coefficient pondérateur Le nombre total de crédits sur l'année totalisera 60 crédits	Précisez : E pour une épreuve terminale D pour dossier à rendre O pour oral CC pour contrôle continu VSN pour validation sans note Les évaluations E (E:D, E:O, ou E:D/O) donnent lieu à session 2 (rattrapage)	
UE/Cours Fondamentaux		O	168*	21*		09.99
Institutions Politiques et Administratives		O	24	3	E	07.99
Macroéconomie et Comptabilité Nationale		O	24	3	E	07.99
Histoire Transnationale de l'Europe aux XIXe-XXe siècles		O	24	3	E	07.99
Microéconomie et Organisation Industrielle		O	24	3	E	07.99
Relations Internationales (Géopolitique)		O	24	3	E	07.99
Sociologie		O	24	3	E	07.99
Politique comparée		X	24	3	E	07.99
Comparative Political Economy	A1 Inter	X	24	3*	E/O	07.99
UE/Conférences de Méthode		O	288	32*		09.99
Introduction au Droit		O	24*	4	CC	09.99
Economie Politique		O	24*	4	CC	09.99
Histoire		O	24*	4	CC	09.99
Sociologie Politique		O	24*	4	CC	09.99
Sociologie		O	24*	4	CC	09.99
Méthodes des Sciences Sociales		X	24*	4	CC	09.99
Methods of Social Sciences	A1 Inter	X	24*	4*	CC	09.99
Anglais		O	72*	4	CC	09.99
Langue Vivante 2		X	72*	4	CC	09.99
UE/Cours transversaux		O	12*	1*		09.99
Les enjeux socio-écologiques au prisme de l'interdisciplinarité		O	12	1	E	07.99
Transition numérique et algorithmique		O	12	1	E	07.99
UE/Cours Spécialisés, Sport, Ateliers et/ou Engagement étudiant		O	9-36*	5		09.99
Ateliers écriture Création-remédiation		O	9-18*	1*	VSN	
Ecriture français académique		X	18*	1*	VSN	
Ecriture mathématiques/statistiques		X	18*	1*	VSN	
Ecriture journalistique		X	16*	1*	VSN	
Ecriture urbaine		X	18*	1*	VSN	
Ecriture créative numérique		X	18*	1*	VSN	
<i>A choisir 2 parmi 3 enseignements</i>						
Sport ou équivalent		X		2*	E	09.99
1 Cours Spécialisé	CS	X	18	2*	E/D/O	07.99
Engagement étudiant		X		2*	D/O	09.99
UE/Epreuves Facultatives		F				
CS Facultatif	CS	F	18*	0	E/D/O	
LV3 (sous réserve)		F	72*	0	CC	
Engagement Etudiant crédité		F		0	VSN	
Sport (si engagement étudiant choisi en obligatoire)		F		0	E	
Total			522	60		

Commentaires Facultatifs :

Les étudiants souhaitant intégrer le parcours AUPEP doivent suivre le CS Gouvernance Urbaine

En cas d'engagement étudiant obligatoire (validé par la direction des études), les étudiants suivent un sport ou un CS pour compléter les 4 crédits de l'UE

Tableau des modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Intitulé du diplôme : **DIPLÔME DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES**
 Intitulé école :
 Intitulé parcours : **3ème année Architecture Urbanisme Etudes Politiques**

Finalité du diplôme : **Professionnelle**

Type formation : Formation initiale Formation en Alternance Contrat prof
 Formation continue Formation Alternance, Apprentissage
 Formation EAD

Date approbation CEVIE : 12/09/2024

Date validation CA : 24/09/2024

Unité d'enseignements et matières	Mutualisation	Choix	Nombre heures présentiel étudiant IEP	Coefficient = crédits (ECTS)	Type d'évaluation	Note seuil (Les épreuves sont notées sur 20)
	si enseignement mutualisé indiquez le nom et l'année d'études du parcours concerné (par ex : A4 DPC)	Précisez : O pour obligatoire X pour matière à choix F pour facultatif		Le nombre indiqué sera le coefficient pondérateur Le nombre total de crédits sur l'année totalisera 60 crédits	Précisez : E pour une épreuve terminale D pour dossier à rendre O pour oral CC pour contrôle continu VSN pour validation sans note Les évaluations E (E:D, E:O, ou E: D/O) donnent lieu à session 2 (rattrapage)	
UE/Enseignements suivis à l'ENSAG				50	CC	
Moyenne contrôle des connaissances ENSAG				46	CC	09.99
UE/Enseignements suivis à SciencesPo Grenoble			54*	14		09.99
Atelier de professionnalisation - 1 à choisir		O	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation CV		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation Lettre de motivation		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation Entretien		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation Réseaux sociaux		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation LinkedIn		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation Gestion du stress		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation PIX		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation rencontres professionnelle		X	18	1*	VSN	
Atelier de professionnalisation entretien individuel		X	18	1*	VSN	
Séminaire : Sociologie urbaine		O	36	10*	CC	09.99
CF politiques publiques		O	24	3*	E	07.99
UE/Enseignements Facultatifs		F				
LV2 de 3ème année (Sous réserve)		F				
Sport		F		0	E	
Total			240	110		

Commentaires Facultatifs :

Tableau des modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Intitulé du diplôme : **DIPLÔME DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES**
 Intitulé école :
 Intitulé parcours : **3ème année Architecture Urbanisme Etudes Politiques**

Finalité du diplôme : **Professionnelle**

Type formation : Formation initiale Formation en Alternance Contrat prof
 Formation continue Formation Alternance, Apprentissage
 Formation EAD

Date approbation CEVIE : 12/09/2024

Date validation CA : 24/09/2024

Unité d'enseignements et matières	Mutualisation	Choix	Nombre heures présentiel étudiant IEP	Coefficient = crédits (ECTS)	Type d'évaluation	Note seuil (Les épreuves sont notées sur 20)
	si enseignement mutualisé indiquez le nom et l'année d'études du parcours concerné (par ex : A4 DPC)	Précisez : O pour obligatoire X pour matière à choix F pour facultatif		Le nombre indiqué sera le coefficient pondérateur Le nombre total de crédits sur l'année totalisera 60 crédits	Précisez : E pour une épreuve terminale D pour dossier à rendre O pour oral CC pour contrôle continu VSN pour validation sans note Les évaluations E (E:D, E:O, ou E:D/O) donnent lieu à session 2 (rattrapage)	
Parcours Mobilité internationale						
UE/Mobilité internationale semestre 1		O		30*		09.99
Cours semestre 1		O		30		09.99
UE/Mobilité internationale semestre 2		O		30*		09.99
Cours semestre 2		O		30		09.99
Parcours Mobilité France						
UE/Mobilité France S1		O		30*		09.99
Cours semestre 1		O		30*		09.99
UE/Mobilité France S2		O		30*		09.99
Cours semestre 2		O		30*		09.99

Commentaires Facultatifs : A titre dérogatoire, pour les étudiants ayant rencontré des difficultés dans le parcours de mobilité, et sur autorisation de la direction des études, il est possible de valider l'année en suivant une partie des cours d